

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 28 Mars 2014

Présents :

M. COULLARÉ, Maire sortant

Mmes BALCAEN, DIAS, DUMOULIN, LEGROS, LOPATA, MARTIN, conseillères élues

MM CORLAY, CWIKLINSKI, LEFEBVRE, MACHU, QUILLAC, PENINGUE, THOMANN, conseillers élus

Absent excusé représenté : M. FACCENDA (pouvoir à M THOMANN)

Secrétaire de séance : M CORLAY

.....

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. COULLARE Alain, Maire, qui après appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux MM et Mmes :

CWIKLINSKI Claude, BALCAEN Sylvie, THOMANN Jean-Claude, QUILLAC Alain, LEFEBVRE Laurent, PENINGUE Régis, MARTIN Elise, LEGROS Dominique, MACHU Yves, LOPATA Christine, CORLAY Bernard, DUMOULIN Sylvie, DIAS Térésa, FACCENDA Franck, COULLARE Alain.

M. COULLARE Alain, le plus âgé des membres du Conseil Municipal, reprend la présidence du conseil.

1°/ Election du Maire

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122.4, L 2122.7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122.4 et L 2122.7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre des suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu : **M. COULLARE Alain : quinze voix (15)**

M. COULLARE Alain, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

M. COULLARE Alain, élu Maire, a pris la présidence.

2°/Détermination du nombre d'adjoints

M. COULLARE Alain demande aux conseillers de déterminer le nombre des Adjoints.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a décidé d'arrêter le nombre des Adjoints à **QUATRE**.

3°/Election des quatre adjoints

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. COULLARE Alain, élu Maire, à l'élection du premier Adjoint :

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre des suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu : **M. CORLAY Bernard : neuf voix (9)**

M. THOMANN Jean-Claude : cinq voix (5)

M. CORLAY Bernard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. COULLARE Alain, élu Maire, à l'élection du deuxième Adjoint :

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre des suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu : **Mme BALCAEN Sylvie : six voix (6)**

M. THOMANN Jean-Claude : huit voix (8)

M. THOMANN Jean-Claude, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième adjoint, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. COULLARE Alain, élu Maire, à l'élection du troisième Adjoint :

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de blancs ou nuls	1
Nombre des suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu : **Mme BALCAEN Sylvie : quatorze voix (14)**

Mme BALCAEN Sylvie, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième adjoint, et a été immédiatement installée.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. COULLARE Alain, élu Maire, à l'élection du quatrième Adjoint :

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nul	2
Nombre des suffrages exprimés	13
Majorité absolue	8

Ont obtenu : **M. CWIKLINSKI : treize voix (13)**

M. CWIKLINSKI Claude, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint, et a été immédiatement installé.

4°/ Vote des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Après l'élection du Maire et des Adjointes, M. COULLARE Alain propose au Conseil Municipal de fixer le montant des indemnités du Maire et des Adjointes, selon les dispositions de l'article 13 de la Loi n° 2000.95 du 5 avril 2000 et des articles L 2123.23 et L 2123.24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constitué par le montant maximal des indemnités susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux retenu en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L2123-24 et L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- Maire : 28,09%
- Adjointes : 7,47%

Les crédits nécessaires son inscrits au compte 6531 du budget communal.

5° Désignation des délégués à la Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le Conseil que les délégués de la communauté de communes sont désignés dans l'ordre du tableau.

*Monsieur COULLARE Alain 1^{er} délégué

*Monsieur CORLAY Bernard 2^{ème} délégué

6° Désignation des délégués de la commune aux organismes suivants :

- Délégués du S.I.E

*M. COULLARE Alain *titulaire*

*M. PENINGUE Régis *titulaire*

*Mme MARTIN Elise *titulaire*

*Mme DUMOULIN Sylvie *suppléante*

- **Délégués du SITTEUR**
 - *M COULLARE Alain *titulaire*
 - *M PENINGUE Régis *titulaire*
 - *Mme MARTIN Elise *suppléante*
 - *Mm THOMANN Jean-Claude *suppléant*

- **Délégués du SEZEO**
 - *M THOMANN Jean-Claude *titulaire*
 - *Mme BALCAEN Sylvie *titulaire*
 - *M CWIKLINSKI Claude *suppléant*

- **Délégués à la P.A.I.O**
 - *Mme DIAS Térésa *titulaire*
 - *Mme LOPATA Christine *suppléante*

- **Délégués au Syndicat des Marais**
 - *M. CWIKLINSKI Claude *titulaire*
 - *M. LEFEBVRE Laurent *suppléant*

- **Délégués de l'A.D.T.O**
 - *M CORLAY Bernard *titulaire*
 - *Mme DUMOULIN Sylvie *suppléante*

- **Délégués à l'E.P.F.L.O**
 - *Mme DUMOULIN Sylvie *titulaire*
 - * Mme DIAS Térésa *suppléante*

7° Désignation des membres élus

7°1/Désignation des membres du CCAS

- *M COULLARE Alain
- *M CORLAY Bernard
- *Mme BALCAEN Sylvie
- *M THOMANN Jean-Claude
- *Mme MARTIN Elise
- *Mme LOPATA Christine
- *Mme DIAS Térésa

7°2 /Désignation des membres de la commission d'appels d'offres

- *M COULLARE Alain *titulaire*
- *M CWIKLINSKI Claude *titulaire*
- *M LEFEBVRE Laurent *titulaire*
- *M PENINGUE Régis *titulaire*
- *M FACCENDA Franck *suppléant*

7°3/ Désignation des membres de la commission des Impôts

- *M CORLAY Bernard
- *M THOMANN Jean-Claude
- *M QUILLAC Alain
- *Mme DIAS Térésa
- *Mme LOPATA Christine
- *Mme DUMOULIN Sylvie
- *Mme BALCAEN Sylvie

8° Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil que la prochaine réunion aura lieu le jeudi 10 avril 2014.
Monsieur Machu propose une réunion de travail préparatoire le jeudi 3 avril 2014 pour mettre en place les commissions de travail.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 45.

Le Secrétaire de séance

B. CORLAY

Le Maire

A. COULLARÉ